

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-548071

154640

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 13183	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : KETTANI Oumayma			
Date de naissance : 17/09/1994			
Adresse : 7, rue Abu Dabbar, Quartier des Hôpitaux - Casablanca			
Tél. : 067392 77 17 Total des frais engagés : 3160,50 Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Dr Ouafae GUESSOUS KRAFES Médecine Générale - Echographie 8, Rue Assaad Bnou Zarara 3^{me} Etage Maârif - Casablanca Tel : 032 98 80 71 / 001 41 17 27 </div>			
Date de consultation : 10/03/2019			
Nom et prénom du malade : Kettani Oumayma			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Hypertension artérielle			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



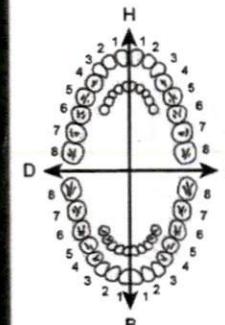
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/03/83	C		2000 DT	INP 11111111111111111111111111111111 m 09/03/1983 1455 Dr Ouaferi, C Médecin de la C Rue Assas, Paris 6 ^e
12/03/83	consultation	6		

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DES FACULTÉS Docteur en Pharmacie Boulevard Mly Driss 1^{er} - Casablanca Tél. 0522 86 13 01 - Fax 0522 86 25 25</i>	17/3/23	34, Boulevard Mly Driss 1 ^{er} - Casablanca Tél. 0522 86 13 01 - Fax 0522 86 25 25 520,50

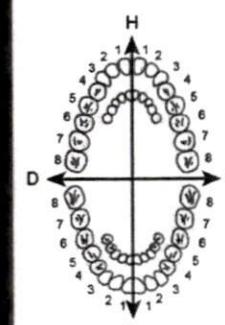
ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BORA TOIDE G Lab Docteur ALAOUNI Mounir 93, Boulevard Anoual PE 093061091 - TP 36336941	11/03/93	B 2440	3455 DH

VULPEN ADHERENT

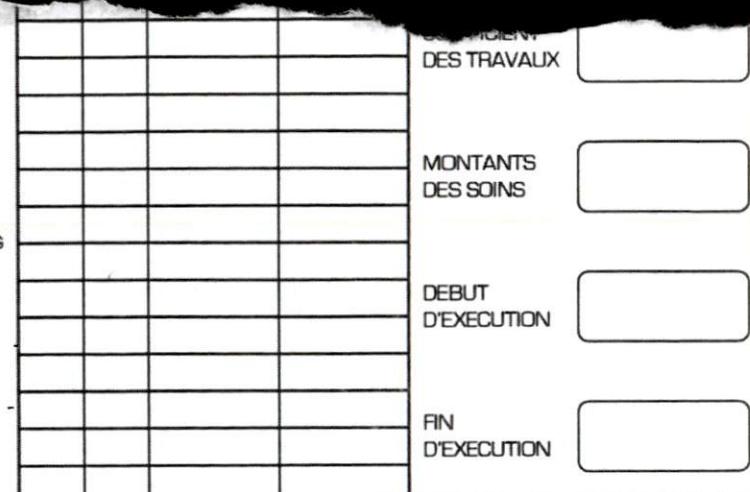
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ouafae Guessous Kraffess

Cabinet de Médecine Générale

Echographie

Expertise médicale - Diabétologie

Psychologie médicale



الدكتورة وفاء كفوس الكرافس

عيادة الطب العام

الفحص بالصدى

الخبرة الطبية - مرض السكري

التشخيص النفسي الطبي

الدار البيضاء، في Casablanca, le 17/3/23

Kellani Souadna

125,50 Dhs

M2hury

① Ferplex

1 flacon de 50

15

60,00 Dhs

②

Ferplex
1 flacon de 50

15

③

otac 600
1 chf

15

صيدلية الكليات
PHARMACIE DES FACULTES
SOUHILENE LAHBABI
Doktore en Pharmacie
94, Boulevard Mly Driss 1^{er} - Casablanca
Tél: 0522 86 23 01 - Fax: 0522 86 02 25

89,50

صيدلية الكليات
PHARMACIE DES FACULTES
SOUHILENE LAHBABI
Doktore en Pharmacie
94, Boulevard Mly Driss 1^{er} - Casablanca
Tél: 0522 86 23 01 - Fax: 0522 86 02 25

520,50



Dr. Ouafae GUESSOUS KRAFFESS
Médecine Générale - Echographie
8, Rue Assaad Bnou Zerhane - 3^{er} étage
Maârif - Casablanca
Tél: 022 86 11 061, 41.17.27
INPE: 091014357

Lot N° : FL11

Exp : 01/2025

PPC : 125,50 DH

Lot N° : FL11

Exp : 01/2025

PPC : 125,50 DH

DOCTOR

200 UI

GOUTTES BUVABLES



8 051128 634501

220641

Lot:

A consommer

08/2025

avant le:

PPC : 89,50 DH

2303112019 - Mme Oumayma KETTANI- né(e) le 17-02-1994

Antigènes H.pylori dans les selles
(Immunochromatographie SD BIOLINE)

Recherche négative

Recherche de sang (jour 1) :

Négative

Concentration d'hémoglobine dans les selles :
(Dosage quantitatif par immunoturbidimétrique)

<50 ng Hb/ml (<75)

EXAMEN PARASITOLOGIQUE**EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES****EXAMEN MACROSCOPIQUE**

Jour :	J1
Aspect	Homogène
Consistance des selles	Selles pâteuses
Couleur	Brunes

EXAMEN MICROSCOPIQUE

Mucus	Absence
Cristaux	Absence de cristaux.
Leucocytes	Absence.
Hématies	Absence
Cellules épithéliales	Absence de cellules épithéliales.
Examen direct	Ce jour, absence d'oeuf, de kyste et de parasite.
(RC) : Résultat contrôlé	

Prélèvement à Domicile

Chère patiente et cher patient,

En tenant compte des contraintes sanitaires en rapport avec la pandémie de COVID-19, le laboratoire **G Lab** a mis en place tous les dispositifs nécessaires, conformément aux réglementations d'hygiènes en vigueur, pour votre protection lors de votre présence dans le laboratoire.

Vous avez également la possibilité de faire réaliser vos prélèvements à domicile.

Nous mettons à votre disposition sur rendez-vous une équipe dédiée.

Contact :

Tél. + 212 522 86 09 10
E-mail : contact@glab.ma

Dossier validé biologiquement par : Docteur Fadila EL HADI

Page 6 sur 6

2303112019 - Mme Oumayma KETTANI- né(e) le 17-02-1994

Ac anti - HCV (hépatite C)

Négatif

Indice :
(ELFA .VIDAS)

0.04 E/S

(<1.00)

Conclusion :

Absence d'anticorps. En cas de suspicion d'exposition récente au VHC, la recherche et quantification de ARN HCV peut être demandée.

Important: En cas d'hépatite aiguë, une réponse négative ne signifie pas nécessairement que le VHC n'est pas en cause.

Dans 60% des cas environ, les anticorps ne se positivent que de façon retardée, entre 2 et 9 mois après l'élévation des transaminases ; il est donc conseillé de répéter la recherche.

MARQUEURS - VITAMINES**25-OH-Vitamine D (D2+D3)**

11.9 ng/ml

(30.0-100.0)

(Chimiluminescence, AIA CL TOSOH)

Carence : <20 ng/ml

Insuffisance: 20 à 29 ng/ml

Taux recommandé : 30 à 100 ng/ml

Surdosage : > 100 ng/ml

EXAMEN COPROLOGIQUE**COPROCULTURE**

Notion d'infection collective

NON

Conso. produits de la mer

OUI**EXAMEN MACROSCOPIQUE**

Consistance des selles

Selles pâteuses

Couleur

Brunes

EXAMEN MICROSCOPIQUE

Leucocytes

Absence

Hématies

Absence

Coloration gram (RC)
(sur milieux spécifiques)

Flore équilibrée sans prédominance

BACTERIOLOGIE

Culture :

Flore saprophyte banale sous réserve de l'absence de traitement antibiotique récent.

Absence de SALMONELLA, SHIGELLA, CAMPYLOBACTER.

MYCOLOGIE

Culture :

Absence de levures et de filaments mycéliens.

Dossier validé biologiquement par : Docteur Fadila EL HADI

Page 5 sur 6

2303112019 - Mme Oumayma KETTANI- né(e) le 17-02-1994

Débit de filtration glomérulaire (DFG) par l'équation CKD-EPI

Origine africaine Oui

CKD-EPI : 136 ml/min/1.73m²
(Estimation du DFG selon l'équation CKD-EPI)

Classification des stades d'évolution de la maladie rénale chronique

Stade	DFG (mL/min/1,73 m ²)	Définition
1	> ou = 90	Maladie rénale chronique* avec DFG normal ou augmenté
2	60-89	Maladie rénale chronique* avec DFG légèrement diminué
3 A	45-59	Insuffisance rénale chronique modérée
3 B	30-44	
4	15-29	Insuffisance rénale chronique sévère
5	< 15	Insuffisance rénale chronique terminale

* Avec marqueurs d'atteinte rénale : albuminurie, hématurie, leucocyturie, ou anomalies morphologiques ou histologiques, ou marqueurs de dysfonction tubulaire, persistant plus de 3 mois (et à deux ou trois examens consécutifs).

Transaminases GOT (ASAT) 20 U/l (10-35)
(Enzymatique, INDIKO Plus)

Transaminases GPT (ALAT) 15 U/l (10-35)
(Enzymatique, INDIKO Plus)

CRP 3.0 mg/l (<10.0)
(Spectrophotométrique, INDIKO Plus)

HORMONOLOGIE

TSH 0.840 mUI/L (0.400-4.200)
(Chimiluminescence, AIA CL TOSOH)

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

SEROLOGIE DE L'HEPATITE B

Antigène HBs (HBV) Négatif
Indice : 0.01 E/S (<0.13)
(ELFA, Vidas BioMérieux)

SEROLOGIE DE L'HEPATITE C

Dossier validé biologiquement par : Docteur Fadila EL HADI

Page 4 sur 6

2303112019 - Mme Oumayma KETTANI- né(e) le 17-02-1994

Ferritine

(Immunoenzymologie, AIA TOSOH)

12.7 ng/ml

(25.0-280.0)

Cholestérol total

(Enzymatique, INDIKO Plus)

2.29 g/l

5.92 mmol/l

(1.30-2.30)

(3.36-5.95)

Intervalles de référence (ANAES) :

- Recommandé : < 2 g/l (5.2 mmol/l)
- Limites maximales : 2 à 2,40 g/l (5.2 à 6.2mmol/l)

Triglycérides

(Enzymatique, INDIKO Plus)

0.62 g/l

0.69 mmol/l

(0.35-1.40)

(0.39-1.57)

Cholestérol-HDL

(Enzymatique, INDIKO Plus)

0.74 g/l

1.91 mmol/l

(>0.40)

(>1.03)

Recommendations AFSSAPS 2005:

- Inf. ou égal à 1.0 mmol/l = facteur de risque cardio-vasculaire
- Sup. ou égal à 1.5 mmol/l = facteur considéré comme protecteur

Cholestérol-LDL

(Enzymatique, INDIKO Plus)

1.45 g/l

3.75 mmol/l

(<1.60)

(<4.14)

Recommendations AFSSAPS 2005: "Objectif Thérapeutique" LDL-C :

Risque Cardio-Vasculaire préexistant

En absence de risque Cardio-Vasculaire

LDL Maximum conseillé

2.2 g/l soit 5.7 mmol/l

Avec 1 facteur de risque C.V

1.9 g/l soit 4.9 mmol/l

Avec 2 facteurs de risque C.V

1.6 g/l soit 4.1 mmol/l

Avec 3 ou + facteurs de risque C.V

1.3 g/l soit 3.4 mmol/l

Haut risque Cardio-Vasculaire

1.0 g/l soit 2.6 mmol/l

Acide Urique

(Enzymatique, INDIKO Plus)

50.0 mg/L

295.00 umol/L

(23.0-70.0)

(135.70-413.00)

Créatinine

(Cinétique, INDIKO Plus)

7.0 mg/L

61.9 μ mol/l

(<12.0)

(<106.2)

Urée

(Enzymatique, INDIKO Plus)

0.29 g/l

4.83 mmol/l

(0.18-0.45)

(3.00-7.50)

Dossier validé biologiquement par : Docteur Fadila EL HADI

Page 3 sur 6

2303112019 – Mme Oumayma KETTANI- né(e) le 17-02-1994

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (sur prélèvement sanguin veineux)

Hématies :

(ABX Pentra XL 80 HORIBA Medical)

Hémoglobine :

Hématocrite :

VGM :

TCMH :

CCMH :

RDW :

Leucocytes :

Poly. Neutrophiles :

Soit:

Poly. Eosinophiles :

Soit:

Poly. Basophiles :

Soit:

Lymphocytes :

Soit:

Monocytes :

Soit:

CTRL 100%

VMP :

Plaquettes

4.980	T/I	(4.100–5.200)
4 980 000	/mm ³	(4 100 000–5 200 000)
13.9	g/100 ml	(11.9–15.6)
42.5	%	(37.0–47.0)
85.0	μ3	(80.0–97.0)
27.9	pg	(>27.0)
32.7	g/100 ml	(31.0–36.5)
12.6	%	(0.0–18.5)
6 000.0	/mm ³	(4 000.0–10 500.0)
35.6	%	
2 136	/mm ³	(1 800–7 300)
2.4	%	
144	/mm ³	(30–580)
0.9	%	
54	/mm ³	(0–230)
54.3	%	
3 258	/mm ³	(1 100–3 340)
6.8	%	(<10.0)
408	/mm ³	(300–1 010)
100	%	(>100)
7.8	μm ³	(7.0–11.0)
352 000	/mm ³	(150 000–500 000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

VS 1ère heure

5 mm

(<20)

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun

(Colorimétrique, INDIKO Plus)

0.90	g/l	(0.70–1.10)
5.00	mmol/l	(3.89–6.11)

HbA1c :

(Méthode H.P.L.C, Tosoh GX)

Nature de prélèvement : Sang total .

5.0 %

(4.0–6.0)

Intervalles de références selon l'ANAES :

4.0 – 6.0 % : état non diabétique ou diabète très bien équilibré.

6.1 – 6.5 % : diabète bien équilibré.

6.6 – 8.0 % : diabète à surveiller. Modification du traitement à envisager en fonction de l'état clinique et du résultat du prochain contrôle d'HbA1c.

Sup. à 8 % : diabète non équilibré. Modification du traitement recommandé si un résultat équivalent est retrouvé lors du prochain dosage.

Dossier validé biologiquement par : Docteur Fadila EL HADI

Page 2 sur 6

Edition le Lundi 13 Mars 2023 à 10:22
Dr Ouafae GUESSOUS KRAFESS
8, Rue Assaad Bnou Zarara
3ème Etage Mâarif
20000 CASABLANCA

Résultats de Mme Oumayma KETTANI
Né(e) le 17-02-1994
Dossier : 2303112019

Mme Oumayma KETTANI
7 RUE ABOU MAACHAR RES LASLAMI QU DES HO
PASS N° OE4964362
20000 CASABLANCA

Prélevé le : 11-03-2023 à 10:22 par ZAKARIA GOUNDY
Dossier enregistré le: 11-03-2023 à 10:23
Compte-rendu complet

Intervalles de référence

Antériorités



INFORMATION PATIENT

Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".

Identité du patient :

Identité du patient contrôlée sur papiers officiels

Dossier validé biologiquement par : Docteur Fadila EL HADI

Page 1 / 6

Total des B : 2440

TOTAL DOSSIER : 3495 DH

Arrêtée le présent relevé à la somme de : trois mille quatre cent quatre-vingt-quinze dirhams

Conformément à la législation, il est interdit de modifier les dates de facturation.

Docteur Filali Mounir
93, Bouied Anoual
INPE 02261091 - TP 36336941

Relevé d'Honoraires N° : 2303112019

Casablanca le 11-03-2023

Mme Oumayma KETTANI

Demande N° 2303112019

Date de l'examen : 11-03-2023

Analyses :

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses	
		Clé	Coefficient
PSA	Prélèvement sang adulte	E	25
0242	Antibiogramme	B	60
0100	Acide urique	B	30
0106	Cholestérol total	B	30
0255	Coproculture + identification:	B	100
0111	Créatinine	B	30
0370	CRP	B	100
0154	Ferritine	B	250
0118	Glycémie	B	30
0146	Transaminases O (TGO)	B	50
0147	Transaminases P (TGP)	B	50
0119	Hémoglobine glycosylée	B	100
0317	Hépatite B / Ag HBS	B	120
0324	Hépatite C / Dépistage	B	300
0108	Cholestérol H D L	B	50
0109	Cholestérol L D L	B	50
0216	Numération formule	B	80
0254	Parasitologie (Examen direct + enrichissement)	B	40
0164	TSH us	B	250
0439	Vitamine D	B	450
0257	Recherche de sang par méthode immunologique	B	150
0134	Triglycérides	B	60
0135	Urée	B	30
0223	VS	B	30
	H.pylori dans les selles	E	200
	TITRE SEROLOGIE HEPATITE C	B	0

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
93, Boulevard Anoual
INPE 0930411001 - TP 24226941



Kettani Ouafae



- Glycémie : à jeûn = 8h J1
 : pp 2h = 10h J2
 : pp 4h = 12h
 : pp 2h = 16h J3
 : pp 4h = 16h
 : pp 2h = 22h J1
- HGPO (75G) toutes les demi - heures sur deux heures à 8h à jeûn J1

- Hb A1 C
 Fructosamine
 Urée
 Créatininémie
 Débit de filtration glomérulaire (Cokcroft)
 Acide urique
 Cholestérol Total
 C.HDL - LDL
 Triglycérides
 Ionogramme sanguin - Kaliémie
 Calcémie
 Phosphatases alcalines
 Magnésium sérique et globulaire
 NFS - Plaquettes
 VS - C.R.P
 Groupage
 Fer sérique - Ferritine
 Electrophorèse des protides
 Temps de Céphaline Kaolin
 Fibrinémie
 Transaminases - G.P.K
 GGT
 Taux de Prothrombine
 AG - HBs
 AC - Anti HBs
 AC - Anti HBC
 AC - Anti HCV
 Bilirubine
 Amylasémie - Lipasémie
 AC antiendomysium
 AC antigliadinier Ouafae GUESSOUS KRAFES
 Sérologie H.B. Pylori
 Latex Waler Rose
 ACAN
 PTH intacte

L'LABORATOIRE G Lab
 DOCTEUR KETTANI OUAFAE
 23, Rue Assaad Bnou Zarara - Maârif - Casablanca
 Tél : 022.98.60.71 / 061.41.17.2
 IN : 091014357



ORDO

Dr. Ouafae Guessous Krafess
 Cabinet de Médecine Générale - Echographie
 8, Rue Assaad Bnou Zarara - Maârif - Casablanca
 Tél : 022.98.60.71 / 061.41.17.2
 IN : 091014357

Casablanca, le

10-03-23

الدار البيضاء, في



- TSH.US + T4 + vit D₂ / D₃
 ACAT : anti Tg et anti TPO.
 AC antirécepteurs de la TSH
 Thyroglobuline - Tyrocalcitonine
 Cortisol de 8h - de 16 h
 ACTH - ARP
 Aldostéronémie
 FSH - LH
 Oestradiol - Progestérone - 17 OHP
 Δ4 - androstène dione
 SDHA
 Testostéronémie libre
 PRL à 8h à jeûn (après 20 mn allongé (e))

- GH - I.G.F1
 Stimulation GH / Insuline
 Stimulation GH / Glucagon
 Stimulation GH / L dopa
 AC. anti HIV
 PSA total
 ACE
 αFP

- ECBU ± antibiogramme - Compte d'Addis
 Micro - albuminurie / 24 H
 Glycosurie / 24 H
 Protéinurie / 24 H
 Clearance de la créantinine corrigée
 Cortisol libre / 24 H
 17 Céto - 17 OH / 24 H
 Calciurie / 24 H
 Phosphatiurie / 24 H
 Métanéphrine - Normétanéphrine / 24 H
 V.M.A. / 24 H
 Aldostéronurie / 24 H

- Coprologie et parasitologie
 Recherche de sang + recherche de l'Ag de l'helicobacter pylori dans les selles

- Frottis cervico - vaginal
 Spermogramme ± Culture
 ECB vaginal ± Culture
 IDR à 10 u. tuberculine
 Recherche de BK : ED ± Culture